

Women in networking recentre le débat sur l'avortement

Béatrice Hope

04/17/09

Modifier la taille du
texte:

A | A



Imprimer



Sauvegarder



Partager et classer cet
article

L'initiative d'un forum sur la question de l'avortement revient à Women in networking (WIN). L'objectif de la discussion est d'aller au-delà des jugements de valeur des pro et anti-avortement. WIN veut recentrer les débats sur le bien-être de la femme.

Dépénaliser l'avortement. Dispenser une éducation sexuelle franche aux enfants, rendre accessible les contraceptifs et simplifier l'adoption... Telles sont les idées émises au forum organisé le 16 avril à la mairie de Port-Louis, par l'association Women in networking (WIN) autour du thème «Avortement: un choix?»

«C'est dommage que le débat sur l'avortement ne vient sur la table que lorsqu'il y a un décès». C'est ainsi que Jane Valls, présidente de WIN, qui agissait comme modératrice du forum, aborde la question. Elle précise la position de son association qui organise ce débat. Il s'agit de permettre les pro et anti avortement de s'exprimer dans le respect des opinions de chacun, avec à l'esprit le bien-être de la femme.

Les échanges entre la centaine de participants, dont une dizaine d'hommes, ont été fructueux et ont duré pendant deux heures. Ceux qui ont pris la parole étaient en majorité les pro-dépénalisation de l'avortement.

Le témoignage Shabeela Kalla, une femme qui est poursuivie en justice pour s'être fait avorter, après les discours des intervenants a été un moment fort du forum. «Je ne voulais pas me faire avorter parce que je savais que c'est illégal, mais j'y ai été forcée par mon partenaire... Ce n'est pas facile, pour toute femme, de se placer sur cette table où se pratique l'avortement», confie-t-elle dans un témoignage poignant. Désormais, elle s'engagera résolument pour permettre un amendement à la loi de 1838 qui interdit l'avortement. «Je ferais tout pour faire modifier cette loi» dit-elle.

Lindsey Collen du Muvman Liberasyon Fam (MLF), une des intervenantes qui a précédé Shabeela Kalla à la tribune a aussi souligné la nécessité de se débarrasser de la loi de 1838 ou à défaut de la suspendre immédiatement. «Je pense d'ailleurs que le débat sera moins passionné si la loi anti-avortement de 1838 est entre-temps suspendue », a-t-elle affirmé.

D'autres points de vue ont été exprimés. Dont celui de réduire les risques de complications lors de l'avortement. «Nous devons condamner l'avortement clandestin. L'avortement ne doit pas être utilisé comme un moyen de contraception... Il faut

médicaliser l'avortement», assure, à cet effet, Vidya Charan de la Mauritius Family Planning Association.

Rukaya Kasenally, chargée de cours à l'université de Maurice, a parlé dans le même sens. Elle a réclamé que l'avortement soit légalisé pour offrir un support adéquat aux femmes qui y ont recours. «Il faut démystifier l'avortement, ne plus la stigmatiser... Il nous faut élargir les discussions et parler plutôt de justice sexuelle et reproductive», dira-t-elle en ce sens.

D'autres voix se sont élevées dans le sens contraire. Dont celle de Monique Dinan qui était l'une des participantes qui avait une opinion différente de celle des autres intervenants. «Dans toutes ces interventions, personne n'a mentionné que celui qui est victime de l'avortement, c'est l'enfant lui-même», s'insurge Monique Dinan, présidente du Mouvement d'Aide à la Maternité (MAM).